



**RÉUNIONS DE PAYS - FOOTBALL D'ANIMATION
DU LUNDI 27 AU MERCREDI 29 JANVIER 2020**
FOOTBALL DES U7

**Cette réunion technique concerne
les Éducatrices & Éducateurs U7**

**N'oubliez pas de prendre vos occupations de terrain
Pour l'élaboration des calendriers !!!**

Intervenants

Pierre GENOT - Conseiller Technique d'Animation

Patrice BOISSERY

↳ Responsable de la section Football à 4 de Découverte

Réunion

Rendez-vous 18h15

Début 18h30

Fin 20h00

Carrefour
Bourges 

Ordre du jour & Déroulement

18h30 / 20h00 - salle

Rappel du calendrier et de la fin de saison des U7

↳ **Catégorie particulière qui demande beaucoup d'attention.....**

La Relance protégée les lois du jeu en U7

La Formation des Éducateurs et le contenu en U7

Le Programme Educatif Fédéral - le suivi

Le Label FFF Jeunes

Elaboration des calendriers

Questions diverses

Veillez trouver ci-dessous les 3 clubs qui vont nous accueillir lors de ces Réunions de Pays

OL MEHUN PORTUGAIS

GROUPEMENT C2L

FC VASSELAY ST ELOY

Lundi 27 Janvier 2020 - club-house de l'OL MEHUN PORTUGAIS

Les 13 clubs cités ci-dessous sont convoqués

OL MEHUN PORTUGAIS
ENTENTE CŒUR DE VALLEE
SL CHAILLOT
USA LURY MEREAU
US NANCAY NEUVY VOUZERON
CS VIGNOUX
VIERZON FOOTBALL CLUB

ENTENTE PLOU / LUNERY ROSIERES
AS CHAPELLOISE
ES MARMAGNE BERRY BOUY
OL MEHUN
CS FOËCY
OL MORTHOMIERS

Mardi 28 Janvier 2020 - club-house du SC CHATEAUNEUF

Les 12 clubs cités ci-dessous sont convoqués

GROUPEMENT C2L
AS ORVAL
AS SAINT AMAND
US DUN
AS BIGNY VALLANAY
US CHARENTON

ES TROUY
US SAINT FLORENT
ES JUSTICES
AS SAINT GERMAIN
US PLAIMPIED GIVAUDINS
ASIE DU CHER

Mercredi 29 Janvier 2020 - club-house de SAINT ELOY DE GY

Les 16 clubs cités ci-dessous sont convoqués

FC VASSELAY ST ELOY
US HENRICHEMONT MENETOU
FC VERDIGNY SANGERRE
US LES AIX RIANS
ENTENTE BRECY / BAUGY
D. LOIRE VAL D'AUBOIS
FC AVORD
FC NERONDES

FC SAINT DOULCHARD
BOURGES GAZELEC
FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX
BOURGES 18
ES MOULON
BOURGES FOOT
AS PORTUGAIS
AVENIR DE LA SEPTAINE

***SI UN CLUB N'APPARAÎT PAS, IL DOIT SE RENDRE
SUR LE LIEU DE REUNION LE PLUS PROCHE DU SIEGE DE SON CLUB***

**EN CAS D'INDISPONIBILITE JUSTIFIEE, IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE SE RENDRE SUR
UN AUTRE LIEU APRES NOUS AVOIR PREvenu AU PREALABLE**